



2014 2017

3 ANS
avec vous

BILAN MI-MANDAT

PAS S' A GES
VAU VETTES

Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Hôtel
de ville

Retour en images sur des projets phares

19/06/2014



Pose de plaques de la Charte de la laïcité dans les écoles vernolitaines reprenant les principes républicains

26/06/2014



Inauguration de la Résidence Seniors Domitys

27/06/2014



Vauvettes au fil du temps
Spectacle en façade
pour fêter la réhabilitation
des Vauvettes

10/02/2015



Inauguration de L'Agora

03/07/2015



Signature du
Contrat de ville

09/03/2015



Création des
Conseils Citoyens



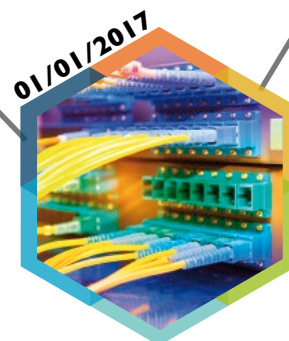
Lancement
de l'application
V 2.8



Signature de
la Convention
de Services
aux familles



Lancement
du dispositif
Participation
citoyenne



Arrivée de la fibre optique



Inauguration du
Pass'Agès Vauvettes



Fin de déploiement
des vidéoprojecteurs
interactifs (VPI) dans toutes
les classes de la ville



Ouverture de l'Office de
restauration Victor-Hugo
(self-service)



Vernouillet, une ville accueillante et attractive

Printemps 2017, c'est le moment de rendre compte à mi-parcours du mandat que vous nous avez confié en mars 2014.

Développement urbain et renouvellement urbain sont les facteurs de l'attractivité de Vernouillet que nous avons mis en place pour un développement maîtrisé de notre ville.

La solidarité entre tous les Vernolitaïns est pour nous la pierre angulaire du bien vivre ensemble.

Au-delà des investissements majeurs qui marquent le paysage : L'Agora, Pass'Agès Vauvettes, le Restaurant scolaire Victor-Hugo, ce sont les services rendus au quotidien qui méritent d'être mis en exergue.

Toutes les actions éducatives, culturelles, sportives, sociales, environnementales, ont pour objectif l'épanouissement et la réussite de chacune et de chacun. Elles sont ouvertes à tous grâce à notre politique tarifaire appuyée sur les quotients familiaux.

Partenaire de l'État, la Région, le Département, seconde ville de l'agglomération au cœur de notre territoire, Vernouillet apporte pleinement la contribution à l'attractivité et au rayonnement de l'Agglomération du Pays de Dreux.

Avec vos élus proches de vous et à votre écoute, défendant fermement les valeurs de notre République et d'une Laïcité qui rassemble, construisons ensemble une ville tournée vers l'avenir.

Votre Maire,
Daniel Frard

SOMMAIRE

Vernouillet avec vous	p.3
Du lien entre nous	p.4
Nouveau Programme de Renouvellement Urbain : un projet qui redonne la parole aux citoyens	p.7
Une ville responsable et durable	p.9
Vernouillet, pour vous	p.13
Une ville moderne et accessible à tous	p.14
Grandir et réussir	p.17
S'épanouir à tout âge	p.21
Vivre Vernouillet Demain	p.25
Un développement urbain maîtrisé	p.26
Bien vivre sa ville	p.28
Vernouillet et l'intercommunalité	p.31



Ville humaine et accueillante, Vernouillet place le citoyen au cœur de ses projets. Agir en concertation avec les Vernolitaires et Vernolitains, favoriser le lien social, préserver un cadre de vie de qualité et gérer ses finances de manière attentive et rigoureuse, sont les engagements pris et respectés par l'équipe municipale depuis plusieurs années.

Du lien entre nous

La ville de Vernouillet est riche d'une vie associative dense et soutient les initiatives qui permettent de tisser des liens entre les Vernolitains. Quel que soit leur champ d'action, les bénévoles et dirigeants œuvrent au quotidien pour la cohésion sociale. Vernouillet est également une ville ouverte sur le monde grâce à son jumelage avec Felsberg et Cheddar, créateur de lien à l'international. Porteuse de valeurs de paix, elle est fière d'accueillir sur son territoire des hommes et des femmes qui ont été contraints de fuir un pays en guerre afin de leur permettre de renouer avec une vie digne et sereine.

Favoriser la participation des habitants

Les réunions de quartier animées par le maire permettent également aux habitants de réagir face aux propositions formulées ou de signaler des difficultés : il y en a 6 par an dans les différents quartiers.

Participer en s'informant

La municipalité s'est engagée à informer régulièrement les Vernolitains sur les projets qui se mettent en place. « Participer » cela commence par être informé de la vie de son quartier. Les réunions publiques sont des réunions auxquelles chaque citoyen est convié pour venir s'informer : les dernières ont eu lieu en février 2017 sur l'arrivée de la fibre optique et sur le dispositif de participation citoyenne.

Le Maire,
Daniel Frard, dialogue
avec les habitants
lors des réunions
de quartier



Damien Stepho,
1^{er} adjoint en charge de
la Politique de la ville,
l'Education et la Citoyenneté

« Le contrat de ville coordonne toutes les actions en matière d'éducation, d'emploi, de sécurité, de logement, de transport et de santé sur le territoire. Il repose sur quatre piliers fondamentaux : la cohésion sociale, le développement économique, le renouvellement urbain et les valeurs de la République. »



Au plus proche de ses citoyens

Le 12 février 2015, la commune a signé, avec plusieurs partenaires, la convention Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) : véritable outil de cohésion sociale, elle rassemble l'ensemble des actes qui contribuent au bon fonctionnement d'un quartier. Son but est de mettre en action les responsabilités de chacun dans l'entretien et la maintenance des espaces, la qualité de vie au quotidien des habitants, assurer la pérennité des travaux et participer au mieux vivre ensemble.

Plusieurs axes ont été retenus : habitat, cadre de vie et environnement, sécurité, prévention et tranquillité publique,



développement urbain et renforcement du lien social.

Renforcer les actions de jumelage

La ville a initié son premier jumelage avec Felsberg il y a 35 ans, et a réitéré l'expérience avec Cheddar en 2000. Ces jumelages favorisent le tissage de liens à l'international : rencontres, échanges sportifs, culturels et scolaires enrichissent la coopération intercommunale.

Une solidarité à toute épreuve

C'est dans un esprit de solidarité et d'humanité que la ville a choisi, dès 2015, d'accueillir des hommes et des femmes contraints de fuir leur pays en guerre. Un centre d'accueil a été mis en place sur l'agglomération de Dreux et Vernouillet afin de leur offrir des conditions de vie décentes et un accompagnement dans leur demande d'asile.



Contrat de ville : 6 ans pour repenser le territoire

Un nouveau Contrat de ville a été signé le 3 juillet 2015 entre les villes de Vernouillet, Dreux, l'Agglo du Pays de Dreux, les Conseils Régional et Départemental, les bailleurs sociaux, différents organismes de l'État (Caf, Pôle Emploi...).

Les diagnostics en marchant

Outil fort de la GUSP : depuis 2013 des diagnostics en marchant sont réalisés dans les quartiers prioritaires de Vernouillet. Ces états des lieux rassemblent différents partenaires (ville, conseils citoyens, éducation nationale, police nationale, bailleur social, aggro...) et aboutissent notamment à des décisions de travaux.

La ville soutient le tissu associatif

Le tissu associatif riche et diversifié de la ville est une garantie pour pouvoir mener à bien des projets et favoriser une participation des citoyens devenue indispensable aujourd'hui dans la mise en œuvre de l'action publique municipale. La ville compte une soixantaine d'associations et en soutient plus de la moitié financièrement et matériellement : en 2017 environ 881 000 € ont été accordés sous forme de subventions. Néanmoins, au-delà de l'aspect financier, la ville travaille à un meilleur accompagnement des associations.



Youssef Lamrini,
adjoint en charge
du Renouvellement
et Développement urbain et
de la Gestion urbaine de proximité

« Faire participer les Vernolitaïns aux décisions les concernant est extrêmement important pour qu'ils s'approprient leur quartier et leur quotidien. Il faut amener plus de participation citoyenne, que les habitants soient des acteurs à part entière de la vie de la cité. »

Et demain...

Poursuite de la politique d'aide aux associations

en fonction de la situation financière et des réserves de trésorerie de chacune.

Repenser l'accompagnement des associations pour plus d'efficacité en recrutant un référent de la vie associative.

Vernouillet plage,
événement phare
de la ville, regroupe
plusieurs associations
chaque été.



Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain : un projet qui redonne la parole aux citoyens

Porté conjointement par les villes de Vernouillet et Dreux, ce projet vaste et ambitieux concerne les quartiers de la Tabellionne et des Bâtes. Ce programme de rénovation urbaine a pour objectif de désenclaver la Tabellionne. Il permettra aussi de repenser l'urbanisation pour plus de mixité, mais aussi les politiques publiques en matière de santé, d'éducation, de loisirs... au sein du quartier de la Tabellionne et de Salvador Allende. En parallèle, il favorisera l'émergence de nouveaux espaces d'habitation sur le territoire de la Croix Giboreau. La municipalité entend mener ce projet en y impliquant étroitement les habitants par le biais du Conseil Citoyen.

Un projet à l'étude

Le programme de renouvellement urbain du quartier de la Tabellionne a été enclenché en novembre 2016. Les acteurs du programme doivent présenter pour la fin d'année 2017 des études et un projet finalisé qui présente les futurs travaux.

Impliquer les habitants

Les conseils citoyens de Vernouillet, dont la création en 2015 découle du Contrat de villes, sont constitués de personnes habitant le quartier concerné. Ils permettent de faire des habitants de véritables acteurs des décisions concernant leur vie quotidienne. Le Conseil Citoyen est donc largement associé au renouvellement urbain de la Tabellionne : il suit toutes les étapes du projet et participe aux décisions de travaux.

La ville n'attend pas le début du programme de renouvellement urbain...

La ville a choisi de ne pas attendre la concrétisation du NPNRU pour entamer la transformation du quartier de La Tabellionne et de ses environs. Le mois de février 2017 est marqué par le début de la réhabilitation et l'extension du Gymnase Marcel-Pagnol : nouveau visage, mise aux normes énergétiques, environnementales et d'accessibilité.

Des travaux seront également entrepris sur le parvis du collège Marcel-Pagnol afin de sécuriser les abords du collège, le champ de foire bénéficiera également d'aménagement de sécurité. Quant au parvis du Point info service, il sera réaménagé avec un mobilier modulable.

Ces travaux sont réalisés en concertation avec les habitants, les élèves du collège ainsi que les enseignants.

Et demain...

● **Mise aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite**
de l'école Gérard-Philipe.

● **Remplacement des faux plafonds et éclairage**
de l'école Jules-Vallès

● **Différentes actions sont à l'étude** pour que les habitants de la Tabellionne écrivent l'histoire du renouvellement de leur quartier.



Signature du
protocole de préfiguration
entre les principaux acteurs
du programme de
renouvellement urbain
Bâtes-Tabellionne.

Combien ça coûte ?

Gymnase Marcel-Pagnol : 2,5 millions €
(subventionné à 80 %)

Parvis collège Marcel-Pagnol : 106 000 €

Parvis du Point Info Service : 45 000 €

Sécurisation champ de foire : 12 000 €

Les habitants
rencontre des
architectes pour
discuter des futurs
travaux de
la Tabellionne.



Une ville responsable et durable

La maîtrise des dépenses publiques, l'amélioration des compétences en interne, les actions environnementales confirment la volonté municipale de tenir ses engagements pour un développement responsable et durable de la ville.

Elle intègre aujourd'hui dans la plupart de ses marchés publics des critères de développement durable, développe des achats équitables, s'oriente vers des matériaux innovants et les économies d'énergies. Dans tous les grands projets de la ville, le développement durable est un réflexe : concertation et prise en compte de l'aspect environnemental dans les aménagements urbains, les déplacements et le quotidien des Vernolitaïns...

Le développement durable passe également par la concertation des habitants sur les grands projets mais aussi sur les aménagements de proximité.



● Maîtrise des dépenses

Dans un contexte financier contraint, la municipalité parvient à préserver un haut niveau de service à la population et à maintenir une capacité d'investissement importante tout en veillant à réduire son endettement. Le budget annuel est élaboré avec des taux d'imposition maintenus depuis 8 ans : la commune s'appuie à 50 % sur ces taxes, ce qui traduit une autonomie financière importante. Quant à l'endettement, il est stable : l'encours de la dette totale par habitant a diminué de près de 8 % depuis un an.

● Inventaire de la biodiversité

La municipalité a signé en 2012 une convention avec l'association Eure-et-Loir Nature qui a abouti à la réalisation d'un inventaire de la biodiversité communale en 2014. Il a permis de mettre en lumière la richesse de plus de 380 espèces animales et végétales qui constituent l'environnement vernolitaïen et de penser à des actions de sensibilisation.

● Suppression des produits phytosanitaires

Inscrite dans une démarche volontariste de protection de l'environnement, la municipalité étudie de nouvelles pratiques dont un plan de désherbage qui permettrait de se substituer à l'utilisation des produits phytosanitaires. Dans l'immédiat, le service des espaces verts, qui a d'ores et déjà cessé d'utiliser ce type de produits, a opté pour le désherbage thermique et a adapté sa balayeuse en remplaçant les balais plastiques par des métalliques.

● Développer les espaces verts

Le service des espaces verts développe l'utilisation de l'arrosage automatique pour réguler la consommation d'eau et permettre aux agents de s'orienter vers de nouvelles pratiques plus respectueuses de l'environnement. Aussi, les massifs de fleurs annuelles sont progressivement remplacés par des plantes vivaces adaptées à la région. Les points de nature répartis à travers l'ensemble du territoire valent à la ville de bénéficier d'une Fleur remise par le label « Villes et villages fleuris ».

● Réduction de la facture énergétique dans les bâtiments communaux et les logements

La municipalité a décidé, depuis plusieurs années, de réduire les consommations en énergies de ses bâtiments. À sa demande, un Conseil d'Orientation Énergétique du Patrimoine (COEP) a été constitué en 2014 afin de réaliser un diagnostic énergétique du patrimoine communal. Il en a résulté plusieurs préconisations. Divers programmes de travaux ont été entrepris en priorité dans les groupes scolaires : remplacement des huisseries dans les écoles, à l'Hôtel de ville, dans les logements de ville, remplacement de chaudières, isolation de combles via la projection de ouate de cellulose, étanchéité des toitures. Des programmes de réhabilitation d'isolation thermique ont également été réalisés. D'autres sont prévus dans les logements sociaux et de ville.



Michèle Manson,
adjointe en charge
du Patrimoine et
du Cadre de vie

« La réalisation de travaux en régie permet à la ville d'être fidèle à ses engagements en matière d'entretien et de rénovation du patrimoine et de la voirie, de développement des espaces verts, mais également en matière de maîtrise des dépenses. En cela, la valorisation du savoir-faire des agents municipaux est à nos yeux une priorité. »

Les huisseries de Louis-Aragon ont été remplacées dans le cadre d'un plan pluri-annuel sur tous les groupes scolaires.



Enfouissement du réseau électrique

L'enfouissement des réseaux électriques présente un double avantage : d'une part, il contribue à améliorer la sécurité, les lignes n'étant plus soumises aux aléas climatiques ; d'autre part, il participe à l'esthétique urbaine grâce à la suppression des poteaux et fils disgracieux. Les services techniques ont entrepris il y a maintenant dix ans, un programme d'enfouissement du réseau électrique qui devrait s'achever dans trois ans. Ces travaux sont réalisés avec le concours du SDE (Syndicat Départemental d'Énergie d'Eure-et-Loir) qui finance à hauteur de 50 % les travaux.

Passage aux LED : une autre source d'économies

En parallèle du programme d'enfouissement du réseau électrique, les candélabres sont systématiquement changés avec des lanternes LED qui présentent plusieurs avantages : économie d'énergie, lumière blanche, meilleur éclairage avec faisceau réglable. À chaque changement, une étude d'éclairage est faite pour adapter la puissance de la lumière au site.

Prévention des fuites d'eau

À la demande de la municipalité, un audit a été réalisé par la société Hydratec afin de connaître l'état du réseau d'eau. Des pertes et des fuites d'eau ont été révélées et des travaux ont été réalisés ces 4 dernières années pour remplacer les conduites d'eau. Le rendement est ainsi passé de 75 % à 85 %. La municipalité s'est également dotée de matériel de détection de fuite afin de contrôler régulièrement son réseau. Les services techniques mènent des programmes de remplacement de conduite qui s'étendent sur plusieurs années et qui sont financés à hauteur de 20 % par l'Agence de l'eau.

Sensibiliser pour mieux agir

Adopter un comportement éco-responsable au quotidien pour préserver les ressources et améliorer le cadre de vie doit être l'affaire de tous. La ville conduit de nombreuses actions de sensibilisation au développement durable et à la biodiversité : le Festival écofilm, la Semaine de l'environnement, Troc'plants, etc. La municipalité a également initié, en partenariat avec l'agglomération, un projet de compostage collectif dans les jardins familiaux de la Tabellionne et a prévu un espace jardin à proximité du nouvel office de restauration de l'école Victor-Hugo.

Vernouillet roule pour l'électrique

Vernouillet dispose, depuis juillet 2015, de 2 bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides, situées sur le parking de la Mairie et aux Corvées. La municipalité s'est associée au Syndicat Départemental d'Énergie d'Eure-et-Loir (SDE 28) pour le déploiement de ces bornes. Jusqu'à fin 2017 l'accès est gratuit pour tous les utilisateurs.



Daniel Frard et Xavier Nicolas (président de la SDE28) inaugurent la borne de recharge pour véhicule électrique sur le parking de la Mairie.

Et demain...

🌈 **Mise en place d'un programme d'amélioration thermique** pour le Mille Club et l'école Louis-Pergaud (isolation toiture, étanchéité, remplacement chaudières)

🌈 **Poursuite du remplacement des huisseries** dans les écoles Louis-Pergaud et Victor-Hugo.

🌈 **Installation d'une troisième borne de recharge pour véhicules électriques et hybrides** à Plein Sud.

🌈 **Achat d'un véhicule électrique**





Garantir l'épanouissement de toutes et tous, faire de Vernouillet un espace de cohésion sociale et de solidarité : des exigences impérieuses auxquelles la municipalité s'attache à répondre conformément à ses engagements. Les actions mises en œuvre ces dernières années traduisent la volonté de permettre à chacun de trouver sa place et d'offrir des solutions adaptées à toutes les générations.

Une ville moderne et accessible à tous

Dans un contexte où le numérique s'est introduit dans la majorité des foyers, il est indispensable pour la municipalité de se doter de moyens performants et modernes pour améliorer la qualité de ses services et permettre à tous d'y avoir accès. Néanmoins, la modernité d'une ville se mesure également à sa capacité à améliorer son accessibilité. C'est pourquoi la municipalité déploie des moyens importants pour que les bâtiments publics bénéficient d'aménagements spécifiques pour les personnes à mobilité réduite.

Fibre optique

En collaboration avec Eure-et-Loir Numérique : travaux achevés au 31 décembre 2016 à l'exception de la zone commerciale Plein Sud et Nuisement (courant 2017). En dehors de ces deux secteurs, la commercialisation intervient au premier trimestre 2017.

Application mobile Vernouillet 2.8

Lieu d'échange unique et innovant entre la ville, les citoyens et les acteurs économiques et associatifs, l'application Vernouillet 2.8 a vu le jour en avril 2016.

Vidéo projecteurs interactifs (VPI) et tables interactives (Smart Tables)

L'objectif de donner de meilleurs moyens d'apprentissage et de réduire la fracture numérique est atteint depuis fin 2016 : toutes les classes des écoles primaires et maternelles sont désormais équipées en VPI (primaires) et Smart Tables (maternelles).



Marie-France Mary,
adjointe en charge
de l'Enseignement et
de la Restauration municipale

« Nous avons pu constater que les enseignants se sont réellement investis dans l'appropriation des vidéoprojecteurs interactifs (VPI). Quant aux enfants, les retours montrent que l'utilisation d'un support lié aux nouvelles technologies, dans lesquelles ils baignent depuis toujours, suscite davantage de motivation, d'attention et de concentration. »

Jean-Vincent
Placé, Secrétaire d'État à la
Modernisation de l'État et
à la Simplification, en visite à
Vernouillet, a salué la « réussite
exceptionnelle de Vernouillet
sur la question du numérique,
qui peut servir d'exemple
à de nombreuses
communes ».

Païement en ligne et par carte bleue

La régie de distribution de l'eau a mis en place en 2016 le paiement en ligne via le site de la ville et la piscine municipale vous permet de payer par carte bleue vos entrées, abonnements et formules Aqua-Tonik.

Démarches en ligne

Le site internet de la ville vous permet d'effectuer des démarches en ligne : inscriptions sur les listes électorales, demande de carte de quotient familial, candidature à une offre d'emploi de la mairie, etc. D'autres

démarches en ligne seront progressivement possibles.

Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR)

Avec l'achat d'un nouveau car en 2014, la ville dispose à présent de 4 cars aux normes avec accès pour handicapés. Depuis fin 2015, 100 % des offices de restauration scolaire ainsi que l'Hôtel de ville sont aux normes d'accessibilité. Entre 2015 et 2016, plusieurs places handicapées ont été créées ou mises aux normes près des écoles, de la piscine, du boulodrome, de l'église, du stade des Grands-Prés ainsi qu'au cimetière.

Les VPI
équiper désormais
toutes les écoles
de Vernouillet



Et demain...

🌐 **Les moyens de paiement modernes** vont progressivement se généraliser à l'échelle de la ville.

🌐 **Le Portail famille** : il permettra aux Vernolitaïns via internet de s'inscrire à des services municipaux (cantines, centres de loisirs, etc), de régler des factures, etc.

🌐 **Le Wifi à l'Agora** : il permettra aux utilisateurs de la salle de se connecter à internet sans fil.

🌐 **L'Accessibilité PMR** : la mairie constitue actuellement un dossier Ad'Ap (Agenda d'Accessibilité programmée) auprès de la préfecture afin d'engager un programme sur 6 ans pour rendre accessibles 24 Etablissements Recevant du Public (ERP) et 3 Installations Ouvertes au Public (IOP).

Combien ça coûte ?

Car avec accès handicapé : 170 000 €

Travaux d'aménagements PMR : 32 998 €

VPI et Smartables : 283 218 €
(Matériels financés à 20 % par la DETR pour les établissements Louis-Pergaud et Victor-Hugo/Brassens, et 80 % par la DDU pour les établissements Jules-Valles, Victor-Hugo et Gérard-Philippe)

Application mobile : 5400 € / an



Sylvain Malandain,
conseiller municipal
délégué à l'informatique

« Loin de n'être qu'un slogan, l'ambition « Vernouillet, ville connectée » se concrétise jour après jour. Après l'installation de vidéoprojecteurs interactifs dans les écoles, le développement de l'application V2.8, la mise en place du paiement en ligne pour les factures d'eau et du paiement par carte bleue à la piscine municipale, l'arrivée de la fibre optique en est une nouvelle illustration. Elle constitue une opportunité sans précédent pour notre commune en terme d'attractivité et de service à la population »

Grandir et réussir

La ville de Vernouillet connaît un développement démographique constant. C'est une ville jeune et dynamique avec tous les atouts liés à l'enfance et à la jeunesse, c'est pourquoi la municipalité mène une politique volontariste forte à destination des plus jeunes : ce qui lui vaut le label UNICEF « Ville amie des enfants ».

Soucieuse de donner à ses citoyens le maximum d'atouts pour s'insérer dans la vie active, la ville met en place des actions et structures innovantes pour répondre aux besoins et attentes de chacun.

Pass'Agès Vauvettes : une nouvelle solution d'accueil

Création d'un second multi-accueil pour les enfants de 0 à 4 ans : plus adapté et plus flexible. Ouvert 5 jours par semaine à partir de septembre 2017 de 8 h à 18 h, il devrait accueillir environ 90 enfants.

Un soutien ciblé et efficace aux demandeurs d'emploi

Accueil, accompagnement, appui et suivi sont proposés aux demandeurs d'emploi inscrits dans une démarche d'insertion au travers de différents dispositifs et prestations : contrats aidés (emplois d'avenir, contrat unique d'insertion, adulte relai), D'CLIC Emploi, travail transversal avec le service social du CCAS et des partenaires associatifs et institutionnels. Un accompagnement individuel et/ou collectif est mis en place en fonction du profil du demandeur d'emploi. C'est ainsi que 197 personnes ont été accueillies au service insertion en 2016.



**Najia Bouadla-Abdi,
adjointe en charge de
la Petite enfance, Aide à
domicile et Loisirs des aînés**

« Notre ville est réputée pour la qualité de ses services publics, et c'est pourquoi elle demeure une commune attractive. Cette nouvelle structure s'inscrit dans notre volonté de diversifier l'offre proposée aux familles pour leurs enfants. Les besoins deviennent variés et évolutifs. Le multi-accueil du Pass'Agès Vauvettes répond à cet objectif d'adaptabilité. »

CitésLab : créer son entreprise, c'est possible !

Dans le cadre du Contrat de ville, l'association BGE Ismer assure le fonctionnement de CitésLab, un dispositif gratuit et personnalisé d'accompagnement à la création d'entreprises dans les quartiers prioritaires.

Découvrir le monde du travail

Chaque année, la commune accueille plusieurs dizaines de Vernolitaïns dans le cadre des jobs d'été. En 2016, ce sont 67 jeunes qui ont partagé pendant deux semaines le quotidien des agents municipaux.

Aussi, pour s'insérer plus facilement dans la vie active, la ville organise des formations BAFA et prend en charge environ 450 € du coût de la formation, soit environ 70 % de la somme totale : en 2017, 16 BAFA ont été financés.

Pass'Agés Vauvettes : un nouveau lieu pour l'Épicerie sociale

Moteur de l'aide sociale, l'Épicerie répond aux situations d'urgence et permet un accompagnement en matière d'insertion socio-professionnelle : en moyenne 700 bénéficiaires par an.

Son installation dans ce nouvel équipement facilite l'accueil des bénéficiaires et le travail des bénévoles grâce à des espaces de stockage plus adaptés.

Une solidarité croissante pour les populations les plus fragiles

Le CCAS répond pleinement à sa vocation d'aider et d'accompagner les personnes et les familles en difficulté. Il instruit et transmet les demandes d'aides légales. Le CCAS attribue aussi, sous conditions, des aides ponctuelles sous forme de prêts, de secours financiers et d'accès à l'Épicerie sociale.

Les dossiers du RSA sont instruits et suivis au CCAS : 207 bénéficiaires en 2016. Un contrat d'engagement réciproque est signé : les bénéficiaires s'engagent dans une démarche d'accompagnement social et professionnel.



Gisèle Quérité,
adjointe en charge
de l'Action sociale
et de l'Insertion

« Toujours soucieux de donner le meilleur à sa population, les élus de la ville de Vernouillet sont heureux de mettre à disposition des Vernolitaïnes et Vernolitaïns une structure innovante et de qualité, passerelle entre petite enfance, solidarité et insertion qui répondra aux besoins et attentes de toutes et tous. »



Les bénéficiaires
sont accueillis
dans une nouvelle
Épicerie sociale

Faciliter l'accès aux soins

- La ville a renouvelé, jusqu'en 2018, son Contrat Local de Santé (CLS) avec la ville de Dreux sous l'égide de l'Agence régionale de santé (ARS), la préfecture d'Eure-et-Loir et l'hôpital de Dreux. Ce CLS permet de faciliter l'accès aux soins et à la santé : mise en place d'actions autour de la prévention, des soins et un accompagnement médico-social. Il prend aussi en compte les facteurs qui ont une incidence sur la santé et la vie de la population : logement, environnement, éducation, relations sociales et travail.

- Le Pass'Agès Vauvettes dispose d'un bureau de consultation médicale pour les permanences de la PMI (Protection Maternelle Infantile) et d'autres partenaires.

Un accès pour tous aux activités municipales

Garantir l'accès à tous est l'objectif de la municipalité, c'est pourquoi les tarifs de nombreuses activités sont calculés en fonction du quotient familial. La municipalité travaille actuellement sur une nouvelle proposition afin que le rapport entre le coût de revient et le prix pratiqué soit plus cohérent.

Se réinventer pour offrir des services de qualité

Le 12 décembre 2016, la ville et la CAF ont signé 4 contrats, dans le cadre de la Convention territoriale de services aux familles, qui servent un même objectif : améliorer le quotidien des Vernolitaïns grâce à un service public de qualité, capable de s'adapter et se réinventer.

Convention du Centre Social La Passerelle (2017-2020)

Accueillir les nouveaux habitants suite à la réhabilitation du quartier et mise en place d'actions pour favoriser le vivre ensemble, faciliter l'accès à tous aux loisirs, à la culture, au sport, etc.

Convention territoriale de services aux familles : Partenariat CAF-Ville au service des Vernolitaïns et Vernolitaïnes tout au long de leur vie

Contrat enfance-jeunesse (2016-2019)

Développement de l'accueil des 0-17 ans : halte-garderie, multi-accueil (Pass'Agès Vauvettes), accueil de loisirs et périscolaire.
Financement formations BAFA et BAFD

Convention du Centre Social Tabellionne-Corvées (2017-2020)

Implications des habitants dans le renouvellement de leur quartier (animations, actions de prévention) et soutien aux familles en difficultés

Œuvre éphémère réalisée à l'occasion de la signature de la Convention de services aux familles.

● **Éducation de qualité pour tous**

La ville met tout en œuvre pour offrir les meilleures conditions d'apprentissage aux enfants : offices de restauration, repas faits-maison, entretien et rénovation des bâtiments, nouvelles technologies, soutien aux projets pédagogiques, découvertes de nouvelles activités artistiques, manuelles et sportives dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

● **Laïcité : une démarche quotidienne**

Vernouillet s'engage en faveur de la Laïcité à travers des actions symboliques et fédératrices :

la pose de plaques dans les groupes scolaires, avec les écoliers vernolitaïns, retraçant les principes de la Charte de la Laïcité et la plantation d'un Arbre de la Laïcité. Au-delà du symbole, la ville promeut les valeurs républicaines auprès de ses agents et des élus en proposant des sessions de formation. La laïcité est portée par les actions autour des Droits de l'enfant. Elle se situe au cœur de la démarche des Conseils Citoyens. Chaque 9 décembre, la ville célèbre la Laïcité à l'occasion de la Journée Nationale de la Laïcité.



Damien Stepho,
1^{er} adjoint en charge de
la Politique de la ville,
l'Éducation et la Citoyenneté

« La municipalité agit au quotidien en faveur des valeurs de notre République, dont la Laïcité fait partie intégrante aux côtés de la Liberté, l'Égalité, la Fraternité et la Solidarité. Notre engagement se traduit par un véritable travail de fond pour promouvoir ces valeurs qui nous sont chères, notamment auprès des plus jeunes. »

Et demain...

● **Mise en place de chantiers éducatifs**

(en partenariat avec l'ADSEA) : faire travailler les jeunes sur plusieurs jours. Le premier chantier devrait concerner la réfection des chalets des Jardins familiaux de la Tabellionne.

● **Poursuite de l'action Job d'été**

● **Reconduction de l'action BAFA**

Combien ça coûte ?

Épicerie sociale : en moyenne 34 500 € par an accordés sous forme de denrées alimentaires, produit d'hygiène et d'entretien (moyenne de 14 700 € subventionnés par la mairie, le reste provient de dons)

Pass'Agès Vauvettes : 1 689 000 € (subventionné à 80 % par l'ANRU, la CAF, Dotation de Développement Urbain)

Contrat Local de Santé : en moyenne 4445 € / an

Arbre de la Laïcité : 710 €

Jobs d'été : en moyenne 66 000 € / an

S'épanouir à tout âge

Un lien fort entre toutes les générations est la garantie du bien vivre ensemble. La municipalité poursuit les efforts engagés afin de favoriser les pratiques culturelles et sportives, et conforter les solidarités inter-générationnelles. La ville offre autant un large panel de pratiques sportives qu'une programmation culturelle éclectique : public averti, familial, jeune public et aînés, il y en a pour tous les goûts et toutes les envies.



Restitution d'une chorégraphie apprise dans le cadre des activités périscolaires.

Favoriser les pratiques culturelles et sportives

La ville met à disposition de la population des équipements adaptés et entretenus et pratique une politique tarifaire attractive afin d'assurer un accès pour tous aux activités. Les services municipaux adaptent l'offre en fonction de la demande et soutiennent celle proposée par les associations.

Les temps d'activités périscolaires

Vernouillet fait partie des premières communes à avoir adopté une nouvelle organisation du temps scolaire avec la réforme des rythmes scolaires : les écoliers demi-pensionnaires peuvent maintenant accéder gratuitement pendant la pause méridienne à des activités sportives, culturelles, éducatives ou artistiques. Cet aménagement contribue à l'épanouissement et au développement des plus jeunes.



Simon Fontana,
adjoint en charge
de la Culture, des Sports
et des Loisirs

« En disant que « le beau est aussi utile à l'Homme que l'utile », Victor Hugo place la culture au niveau de toute autre activité humaine. Peut-être même, en serait-elle la synthèse. La culture est indispensable, car elle crée le lien humain et formalise ce lien tout en laissant à chacun la liberté d'esprit. »

Cuisine centrale

La ville a fait le choix de produire elle-même les repas servis dans les cantines, gage de qualité et de tarifs accessibles à tous. La cuisine centrale utilise presque uniquement des produits frais pour des repas « faits maison ».

● Mieux encadrer le temps périscolaire

Les centres sociaux La Passerelle et Tabellionne-Corvées ainsi que l'accueil de loisirs du Mille Club proposent des solutions pour faciliter le quotidien et une offre culturelle diversifiée : garderie, aide aux devoirs, activités physiques ou manuelles, temps de discussion, spectacles, etc.

En septembre 2016, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations a donné une habilitation aux structures accueillant les temps d'activités périscolaires et aux garderies : gage de qualité, taux d'encadrement plus important, mise en place d'un projet pédagogique. Aussi, la municipalité a décidé en 2016, pour un meilleur encadrement et suivi, de créer un service enfance-jeunesse.

● Élargir les pratiques sportives

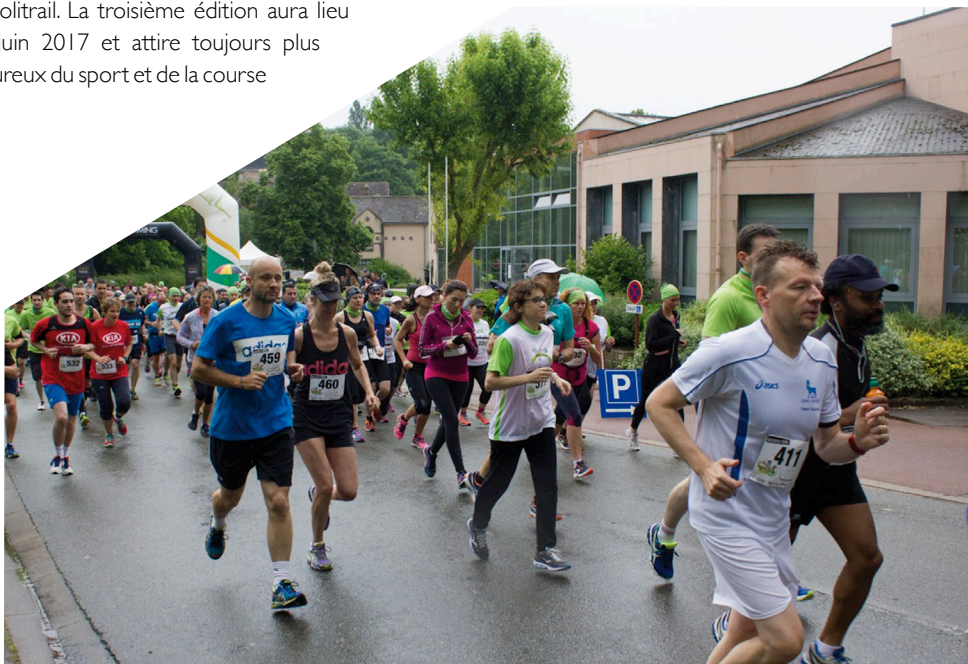
La municipalité, qui met des équipements à disposition, renouvelle régulièrement son offre : depuis 2015, la piscine propose une gamme de sports aquatiques (aqua-hiit, aqua-bike etc.), des ateliers équilibre et gymnastique ont également été mis en place à destination des seniors.

La ville organise avec le soutien de l'association Ver'No'Limit un trail urbain : le Vernolitrail. La troisième édition aura lieu le 10 juin 2017 et attire toujours plus d'amoureux du sport et de la course à pied.

● Un nouveau lieu de rencontres

L'ancien bâtiment abritant la salle des fêtes, transformé en un nouvel espace multifonction, a été officiellement inauguré et baptisé le 10 février 2015. Emprunté à la Grèce Antique, son nom, L'Agora, évoque la citoyenneté, l'échange et le rassemblement.

Le Vernolitrail
annuel rassemble
les passionnés
de course à pied.



Carte blanche, les jeunes en immersion dans le spectacle vivant

Afin de démocratiser le spectacle vivant et la culture, 18 jeunes de 13 à 17 ans ont intégré, pour la saison 2016-2017 et sur la base du volontariat, le projet Carte Blanche, piloté par le service culturel et les animateurs des centres sociaux. Ce projet permet aux jeunes d'assister aux répétitions et aux concerts,

d'avoir accès aux coulisses, de rencontrer les artistes programmés et les techniciens. En point d'orgue, le groupe a l'opportunité de mener la programmation, la promotion et l'organisation du concert de son choix en prenant en compte les contraintes budgétaires, logistiques et techniques.

Les nouveaux cours de l'École de Musique et de Danse

L'École de Musique et de Danse attire chaque année de plus en plus d'élèves à ses cours et de public à ses spectacles : 372 inscrits pour l'année 2016-2017 soit + 8 % par rapport à 2014-2015.

En 2016, deux nouveaux cours ont fait leur apparition pour répondre aux attentes des élèves : la danse modern'jazz et une chorale variété pour enfants. L'école propose de nombreux spectacles gratuits tout au long de l'année et se déplace dans toute la commune notamment dans les résidences pour seniors.

Des ateliers pour les seniors

Lutter contre la dépendance et l'isolement est un enjeu majeur pour la commune, c'est pourquoi le service gérontologie propose, en s'appuyant sur des partenaires tels que les résidences du Bois de l'Épinay et Domitys et les autres services de la ville, une offre diversifiée d'activités et de loisirs avec transport possible : des sorties culturelles, aux sorties détente et shopping, autant de thèmes participant au maintien du lien social.



Restitution publique
des ateliers « Vieillir
debout » menés par
Arbre Compagnie.

Tisser des liens entre les générations

Axe clé du mieux vivre ensemble, l'intergénérationnel permet de renforcer le lien social. Parmi les nombreux projets mis en place dans les centres sociaux, les actions intergénérationnelles remportent un vif succès. En 2014, le projet Vauvettes au fil du temps, mené par Arbre Compagnie et la ville pour fêter la fin de la réhabilitation des Vauvettes avait réuni plusieurs générations pour des ateliers et la création d'un spectacle sur

façade d'immeuble. En 2016, conventionnée par la ville, Arbre compagnie avait mené un autre projet dédié à l'intergénération : jeunes et seniors ont pu partager ensemble des ateliers d'expressions écrites et scéniques qui ont donné lieu à une restitution publique à L'Agora en première partie de la pièce Les Insoumis, et dans les maisons de retraite.

Des bibliothèques pour tous

Vernouillet dispose de deux bibliothèques, Jacques-Brel (centre-ville) et Jules-Vallès

(Tabellionne). Véritables lieux de vie et d'animation, elles proposent de nombreuses activités autour du livre, accueillent des expositions, conférences et événements thématiques. En 2017, la bibliothèque Jacques-Brel a été à l'initiative de l'inscription de 6 classes de CM2 au concours national de lecture à voix haute « Les petits champions de la lecture ». La finale départementale a eu lieu à Vernouillet le 5 avril.

Et demain...

 **En 2017, le CCAS entend développer ses actions d'animation** aux personnes bénéficiant du service d'aide et d'accompagnement à domicile.

 **Afin d'aider les personnes âgées et/ou isolées à renouer avec la vie sociale et lutter contre l'isolement**, La Passerelle a mis en place en 2017 des ateliers relaxation ainsi que des activités manuelles. Une initiative ouverte à tous qui favorise l'intergénération et les solidarités.

Combien ça coûte ?

Temps d'activités périscolaire :

2013-2104 : 143 730 €

2014-2015 : 145 750 €

2015-2016 : 149 840 €

Carte Blanche : 6 750 €

(budget pour la programmation du concert)

L'Agora : 2 174 620 €

(subventionné à environ 65 % par le FEDER, la Région Centre-Val de Loire, la CAF, la DETR et le Conseil Départemental).



La municipalité met tout en œuvre pour préparer l'avenir de Vernouillet à court, moyen et long terme. Consciente de sa position stratégique au sein de l'agglomération, la municipalité sait faire valoir ses atouts pour préserver son attractivité et les intérêts des Vernolitaires et Vernolitains. Le développement urbain, l'intercommunalité, le bien vivre ensemble constituent des préoccupations majeures à partir desquelles de nombreux projets ont été définis.

Un développement urbain maîtrisé

On compte aujourd'hui 12 546 habitants à Vernouillet et chaque année de nouveaux arrivants, synonyme de l'attractivité de la ville. Sa situation privilégiée en tant que noyau urbain de l'agglomération, une excellente desserte en transports en commun, un positionnement géographique qui permet de rejoindre facilement de grands axes (Paris, Chartres, Evreux, Rouen ...) et la qualité des services qui y sont offerts, à tous les âges de la vie, expliquent cet engouement. Avec des logements sociaux qui se mélangent à un habitat pavillonnaire ou collectif de qualité, la ville garantit mixité sociale et qualité de vie, deux atouts qu'elle s'attache à préserver. De grands chantiers d'aménagement urbain sont en cours et d'autres devraient voir le jour très prochainement.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Adopté en 2012, le PLU est une vision à 10 ans du développement de la commune. Tout en conservant un développement maîtrisé et respectueux de l'environnement, ce programme planifie les chantiers à mettre en œuvre pour satisfaire les besoins de la ville en terme d'habitat et de développement commercial et industriel. Dans ce cadre, la ville travaille à la redynamisation économique de la ZAC Porte Sud, à la requalification de l'entrée Sud, à la construction de logements, au repositionnement de l'entrée de l'Atelier à spectacle.

Reconversion urbaine d'une friche industrielle

Située sur les territoires de Vernouillet et de Dreux, l'ancienne usine COMASEC a laissé place à une zone d'habitat mixte. Un projet initié par Vernouillet et piloté par l'Agglo du Pays de Dreux. Cette zone, baptisée Lotissement Marceau et inaugurée en juin 2016, compte pour Vernouillet : 55 collectifs, 4 individuels et 21 terrains à bâtir.

Le Chant des Lavandières - L'Orée des Bois

Vaste chantier entrepris en 2011 sur l'ancien site des Laboratoires Martinet et Médicis, il a laissé place en 2014 à une Résidence Services Seniors (Domitys) qui propose 126 logements (du studio au T3, proposés à la location ou à l'achat) adaptés à l'avancée en âge avec des espaces de détente et de services (restauration, piscine, spa, gym...). Dans la continuité, 52 logements sociaux (40 individuels et 12 collectifs), gérés par La Roseraie, ont vu le jour, formant le lotissement L'Orée des Bois.



Les nouveaux
habitats sur la
ZAC du Bois
du Chapitre.

De nouveaux habitats sur la ZAC du Bois du Chapitre

Ce nouveau quartier, idéalement situé près du centre commercial des Corvées et de la rocade, a démarré sa croissance en 2005 et devrait s'achever avec l'acquisition par la ville de la dernière parcelle de cette zone. Alors, la dernière tranche sera consacrée, dans un souci de mixité, à l'habitat : petits collectifs (social et privé), maisons de ville (social et privé), des terrains à bâtir. C'est dans cet espace que réside l'offre foncière de la commune.

Le quartier des Vauvettes achève sa transformation

La métamorphose des Vauvettes s'achèvera avec la construction de nouveaux logements et d'un établissement pour personnes âgées autonomes à l'emplacement du Terrain Louis, dans le prolongement du nouveau pôle solidarité Pass'Agès Vauvettes.

Urbanisation de la Croix Giboreau

La configuration du quartier de la Tabellionne est telle qu'il se retrouve enclavé entre des champs, la rocade, et la voie de chemin de fer. Dans le cadre du Nouveau Plan National de Renouvellement Urbain (NPNRU), il est prévu d'urbaniser, tout en conservant des espaces verts, la Croix Giboreau, vaste étendue située à l'arrière de la Tabellionne.

Programme Local de l'Habitat

En 2016, Vernouillet s'est de nouveau engagé, avec les autres communes de l'agglomération, dans un Programme Local de l'Habitat (PLH) qui s'étend de 2017 à 2023. Ce programme prévoit de répartir la production et le type de logements de manière cohérente sur le territoire afin de favoriser la mixité de l'habitat et la mixité sociale. La ville a prévu une production d'environ 76 logements par an sur ces 6 ans, soit 10 de plus par an que le précédent programme tout en maintenant une réserve foncière pour accueillir de nouveaux habitants.



La Croix Giboreau
à l'arrière de
la Tabellionne.



Bien vivre sa ville

Une ville sûre signifie l'implication de tous : des services municipaux, de l'Etat mais aussi de la population. Le droit à la tranquillité s'inscrit au premier rang des préoccupations de la municipalité. Vernouillet s'est engagée pour lutter contre la délinquance à travers différentes mesures et un véritable travail de fond est mené dans le but d'assurer la tranquillité et la sécurité des personnes et des biens.



Bien-vivre ensemble

La qualité du cadre de vie est l'un des axes majeurs de la politique municipale. La ville travaille avec de nombreux partenaires : Éducation Nationale, bailleurs sociaux, Police Nationale, Gendarmerie, associations, etc. La ville organise régulièrement des ateliers de veille et vigilance : ils permettent de se retrouver et d'échanger sur des problématiques rencontrées par chacun et les solutions mises en œuvre.

Médiation et Prévention

La Police Municipale joue un rôle important en terme de prévention, elle veille à la sécurité de tous en privilégiant le dialogue et la pédagogie. Présente au quotidien sur l'espace public, elle côtoie d'autres acteurs dont la principale mission est la médiation : médiateur communal et éducateurs de rue

(de l'association ADSEA) qui eux-mêmes travaillent en étroite collaboration avec différents partenaires.

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)

Il a été créé le 29 juin 2016, dans le cadre du Contrat de ville, et rassemble tous les acteurs de la sécurité, de la prévention et de l'éducation qui oeuvrent sur la commune.

Ce partenariat permet un meilleur échange d'informations, la définition d'objectifs communs et la coordination des actions pour les atteindre. Le CLSPD permet une mobilisation cohérente des acteurs, chacun dans son rôle, ses missions et ses domaines de compétence. Une attention particulière est portée à la lutte contre la mauvaise appropriation de l'espace public, l'aide aux victimes, les violences faites aux femmes, le soutien à la parentalité et l'accompagnement personnalisé des délinquants pour éviter la récidive et favoriser la re-socialisation.

S'évaluer pour être plus performant

En signant le CLSPD, tous les acteurs se sont engagés à être dans une démarche constructive. Cela implique, entre autres, pour la commune d'évaluer ses services et l'efficacité de ses agents. La Police Municipale travaille en ce sens, à partir de tableau de bord, afin de réorganiser ses horaires et ses champs d'interventions pour plus de performance.

Police Municipale et Police Nationale : deux instances complémentaires

Une convention de coordination a été mise en place entre la Police Municipale et la Police Nationale et délimite les rôles de chacun sur des thématiques communes. Elle permet de trouver un équilibre entre prévention et sécurité et d'établir des statistiques à partir d'outils et de partenariats. C'est à partir de ces informations qu'il a été décidé, en accord avec l'intercommunalité, de mettre en place des caméras de surveillance à des points stratégiques qui permettront de retracer la venue ou la sortie de la délinquance.

Le partenariat avec la Justice a également été renforcé : fin 2017 la ville passera de 12 à 20 accueils de personnes effectuant des Travaux d'Intérêt Général.

Participation Citoyenne

Le 3 mars 2017, a été signée la convention « Participation Citoyenne » en présence du sous-préfet, du maire et de la commissaire de Dreux. Ce dispositif, fondé sur la solidarité de voisinage, permet d'investir les citoyens dans leur propre sécurité et de leur donner envie

d'agir sur leur ville. Les habitants volontaires se font des relais d'informations sur le terrain des forces de l'ordre.

Sécurité routière : tous concernés

La dynamique qui découle du CLSPD a permis à la commune de travailler sur le dispositif « Patrouilleurs Scolaires » afin de pallier l'insécurité routière aux abords des écoles. Ce dispositif devrait voir le jour à la rentrée 2017-2018. Il repose sur une participation des enfants, des parents et des enseignants qui assureraient la traversée des enfants sur les passages piétons : gain de temps pour la Police Municipale qui pourra le mettre à profit sur des actions de prévention en terme de sécurité routière, de violence et de délinquance.

La prévention aussi sur les routes

La sécurité routière est un enjeu majeur pour la municipalité. En concertation avec les riverains,

la ville a augmenté de façon significative le nombre de places de stationnement à certains endroits stratégiques afin d'enrayer les stationnements « sauvages » et a signé une convention avec une nouvelle fourrière. Un groupe de travail autour de la sécurité routière qui regroupe agents et élus a été créé. Il permet d'analyser les remontées des administrés : nids de poule, manque d'éclairage

public, absence de trottoir, vitesse des voitures trop élevée. À partir de ces informations et des statistiques issues des radars pédagogiques, des études sont réalisées afin d'évaluer le coût et les aménagements possibles : plateaux surélevés, réfection de trottoirs et des voiries, pose de barrières anti-quads, etc. Chaque année près de 200 000 € sont consacrés à l'entretien de la voirie pour des routes plus sûres.

Et demain...

🌐 **Création de deux plateaux surélevés** Avenue François-Mitterrand aux carrefours Charles-Péguy et Emile-Zola et aménagement de sécurité rue Maurice-Papillon

🌐 **Réfection des trottoirs** rue Charles-Péguy et collège Marcel-Pagnol

🌐 **Sécurisation du champ de foire** de la Tabellionne

🌐 **Renforcement des actions de prévention**

par la mise en place de patrouilleurs scolaires, radar pédagogique, Petit tour à vélo et Village sécurité routière.



Gérard Glaas,
adjoint en charge de
la Voirie, de la Sécurité
routière et des Bâtiments

« Nous avons réalisé des aménagements adaptés pour améliorer la sécurité, en particulier des piétons. Partant du principe que les riverains adhéreront d'autant mieux aux plans d'actions de sécurité qu'ils y seront associés en amont, ils ont été informés et consultés avant la prise de décision. Cette méthode de concertation a été appliquée rue Descartes. Nous avons rencontré les riverains à trois reprises avec M. Stépho. »

Combien ça coûte ?

Plateaux surélevés Avenue F. Mitterrand : 195 000 €
Trottoir rue Charles-Péguy : 42 500 €
Aménagement de sécurité rue Maurice-Papillon : 13 000 €
Trottoir Collège Marcel-Pagnol : 106 000 €
Sécurisation Champ de foire Tabellionne : 12 000 €

Vernouillet et l'intercommunalité

78 communes, 1 000 km² alternant espaces ruraux et urbains, et plus de 110 000 habitants : l'Agglo du Pays de Dreux est la première de la région pour sa superficie et la quatrième en terme de population. Cette agglomération s'organise autour d'une ville-centre, Dreux, et forme avec Vernouillet une unité urbaine. Les avantages de cette nouvelle configuration sont multiples : aménagement du territoire plus cohérent, impact économique plus important, réseaux de transports, gestion et ramassage des déchets, production de l'eau potable, traitements des eaux : autant de domaines dans lesquels Vernouillet se veut être un partenaire actif afin de protéger les intérêts de ses habitants.

Le choix de l'intercommunalité

Parce qu'ils s'inscrivent dans des problématiques de décisions ou de financements, certains dossiers ne peuvent trouver de solution à l'échelon communal. Les avantages de faire partie de cette grande agglomération sont multiples pour la commune : elle permet d'accroître l'influence de la ville auprès des institutions et des investisseurs, d'avoir un impact sur le développement économique et d'aborder des enjeux de grandes échelles (transport, aménagement du territoire etc.).

Vernouillet dans l'Agglo

Concernant la ville de Vernouillet, l'Agglo du Pays de Dreux gère les déchets, les transports, l'aménagement numérique, le tourisme et les grands équipements comme la salle de spectacle : l'Atelier à spectacle.

Elle gère également, par délégation de service public à la Lyonnaise des Eaux, la partie assainissement. La ville de Vernouillet conserve la gestion de la distribution de l'eau potable.

L'Atelier à spectacle :
équipement cédé
à l'agglomération
en mars 2004.





La piscine de Vernouillet, équipement qui accueille les habitants et scolaires de nombreuses communes passera à l'Agglomération en janvier 2018.

Conserver son autonomie

Ville pionnière de cette grande agglomération, la ville de Vernouillet souhaite néanmoins conserver le maximum de service à la population et une certaine indépendance. C'est pourquoi elle a refusé d'entrer dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) afin de conserver son autonomie urbaine.

Une gestion des équipements transférée

En 2020, du fait de la loi NOTRe, la distribution de l'eau, qui est actuellement gérée par la commune, sera transmise à l'Agglomération : la ville est fière de pouvoir transmettre un outil qui a bénéficié d'un excellent entretien.

À partir de janvier 2018, la piscine de Vernouillet passera à l'agglomération : elle bénéficiera d'une mise aux normes et d'un agrandissement pour le développement de ses activités. Des travaux estimés à environ 7 millions d'euros.

Vernouillet : un tissu économique dynamique qui profite à l'agglomération

Territoire attractif en constante évolution qui attire chaque année de nouveaux habitants, Vernouillet l'est également d'un point de vue économique. La ville compte plus de 100 enseignes commerciales, principalement réparties sur les centres commerciaux Plein Sud et Corvées, 2 zones d'activités (ZAC Porte Sud et ZA Bonsecours) et 2 zones industrielles (ZI Corvées et ZI des Vauvettes). Bien que la compétence « développement économique » soit du ressort de l'agglomération, la ville s'attache particulièrement à accueillir dans les meilleures conditions possibles l'arrivée des nouvelles entreprises.

Ils ont choisi Vernouillet

Régulièrement de nouvelles enseignes choisissent de s'installer à Vernouillet. Parmi les dernières on trouve notamment Marie Blachère (boulangerie), Carrément Fleurs (fleuriste), Fitness Park ou encore Deux Pêche pour la zone de Plein Sud, la boucherie VHM, Aldi et Medical Store (matériel médical et paramédical) pour celle des Corvées.

Caractéristique essentielle de l'économie vernolitaine : elle ne repose pas sur un seul et même secteur d'activité. Ce qui permet aux Vernolitaïns de trouver tous types de produits et de services sur le territoire communal.

Ils investissent à Vernouillet

Toutes les entreprises implantées à Vernouillet jouent un rôle dans l'économie locale. Quand certaines décident de s'installer, d'autres choisissent d'investir pour se développer. C'est le cas du groupe Berteaux, entreprise emblématique de l'agglomération qui emploie plus de 180 salariés, qui va ouvrir une nouvelle concession BMW/Mini à Plein Sud. Quant à Leroy Merlin, l'enseigne a entrepris une rénovation et un agrandissement de son magasin et Gamm Vert a choisi de réinvestir les locaux de Delbard.



Un **Contrat de ville** qui engage des partenaires,
des habitants, des élus, des techniciens vers des
objectifs communs.



Certifié PEFC

Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources
contrôlées.

10-31-2709

pefc-france.org



Photos : service communication, mairie de Vernouillet
Textes/conception : Angélique Cadet
Maquette : Cyril Ermakoff
Impression : TOPP IMPRIMERIE / Avril 2017

